



# dénonciation calomnieuse et fausse attestation

Par **julien2012**, le **29/01/2012 à 15:28**

Suite à une dispute avec mon fils, ce dernier âgé de 14 ans a porté plainte ( avec sa mère) pour violence avec un certificat médical à l'appui ( étranglement et giffle) , mais c'est totalement faux . Que faire?? qu'est ce que je risque si le juge le croit???

De plus sa grand mère a fait une fausse attestation contre moi au jaf ( j'ai les preuves matériels qu'elle ment pour m'enfoncer) ... que faire ???  
Merci de m'aider!